

## Les pauvres ont-ils réellement profité de la croissance au Sénégal de 1994 à 2006?\*

Ibrahima Gacko<sup>†</sup> et Ali Yedan<sup>‡</sup>

---

### Résumé

Ce papier étudie la croissance pro-pauvres au Sénégal en utilisant la première et la deuxième Enquêtes Sénégalaises Auprès des Ménages (ESAM I et ESAM II) et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS). Les analyses sont faites à partir de quatre outils de mesure de croissance pro-pauvres à savoir la courbe d'incidence de la croissance (CIC), le taux de croissance pro-pauvres (TCPP), l'indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) et le taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP). Nous trouvons que la croissance a été pro-pauvres absolue et non pro-pauvres relative au Sénégal de 1994 à 2005, c'est-à-dire une croissance pro-pauvres accompagnée d'une hausse des inégalités. Nos résultats sont robustes à l'utilisation des quatre outils considérés.

*Mots-clés:* Pro-pauvres, inégalités, croissance, pauvreté

*Classification:* D31 I32 I38

### Title: Did the poor really benefit from growth in Senegal from 1994 to 2006?

#### Summary

This paper studies pro-poor growth in Senegal using the first and second Senegalese Household Surveys (ESAM I and ESAM II) and the Survey of Poverty Monitoring in Senegal (ESPS). The analysis was carried out using four tools for measuring pro-poor growth: the incidence of growth curve, the rate of pro-poor growth, the index of pro-poor growth and growth rate equivalent to poverty. We find that growth was absolute pro-poor and not relative pro-poor in Senegal from 1994 to 2005, i.e., a pro-poor growth accompanied by increased inequality. Our results are robust to the use of the four tools considered.

*Keywords:* Growth, pro-poor, poverty, inequality

*Classification :* D31 I32 I38

---

\* Ce papier est tiré de notre Groupe Travail de fin de formation Ingénieur Statisticien Economiste à l'ENSAE. Un remerciement particulier à M. Sidiki GUINDO, Ingénieur Statisticien Economiste, pour son assistance technique

<sup>†</sup> Ingénieur Statisticien Economiste à l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), [gacko12@yahoo.fr](mailto:gacko12@yahoo.fr). Adresse postale : Avenue de la Nation, ACI 2000, IMM. MEFB BP 12, Bamako, Mali. Tél : (00223)7035 9930

<sup>‡</sup> Auxiliaire de recherche et d'enseignement au CIRPEE, Doctorant en économie, Université Laval, Québec, CANADA, Ingénieur Statisticien Economiste, [aliyeddan@yahoo.fr](mailto:aliyeddan@yahoo.fr).

## **1. Introduction**

Dans ce papier, nous étudions la croissance pro-pauvres au Sénégal durant les périodes 1994-2001 et 2001-2006. L'étude de la croissance pro-pauvres est devenue depuis des décennies une priorité tant au niveau des décideurs que des chercheurs. En effet, pendant plusieurs décennies, les pays en développement ont accordé une priorité à la croissance économique. De ce fait, plusieurs politiques et réformes institutionnelles et économiques ont été mises en place par un grand nombre de ces pays en vue de relancer la croissance économique et lutter contre la pauvreté. Ces réformes institutionnelles et économiques ont permis à ces pays d'accéder à des taux importants de croissance économique mais la pauvreté persiste toujours.

En ce qui concerne le Sénégal, pour lutter contre la pauvreté, le Gouvernement a mis en place un Plan National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP) en 1997. Le PNLP a été initié suite à l'appauvrissement d'une partie importante de la population du Pays. L'objectif du PNLP est qu'au moins 80% des ressources mobilisées profitent au minimum à 30% de la population pauvre. Le gouvernement sénégalais, pour lutter contre la pauvreté, a progressivement mis en œuvre une série de mesures regroupées dans le Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP-I et DSPR-II). Le DSPR-II (2006-2010) traduit la synthèse des résultats du processus participatif de révision du DSRP-I (2003-2005). Ces documents déterminent, à moyen et long termes, les objectifs pour la réduction de la pauvreté, définissent des indicateurs sur l'état d'avancement et fixent les objectifs annuels et intermédiaires, ainsi que les moyens à mobiliser pour atteindre les résultats. Les objectifs globaux à long terme définis dans ces documents visent notamment la réalisation des principales cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015. Le DSRP II repose sur quatre axes stratégiques dont l'un consiste en la création de richesses pour une croissance pro-pauvres.

Durant la période de DSRP I, le Sénégal a connu des résultats satisfaisants en matière de croissance économique. En effet, la croissance économique s'est maintenue sur une pente positive avec une moyenne annuelle d'environ 5%. Cette croissance économique n'a pas eu un très grand impact sur la pauvreté, même si celle-ci a diminué d'environ 10 points entre 1994 et 2001, puisqu'elle a été atténuée par l'inefficacité des politiques de redistribution. Selon l'ESAM II (2001/2002), plus de la moitié (57,1%) de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et, pire encore, ce pourcentage est de 65,2% en milieu rural.

Il ressort ainsi clairement que l'accélération rapide de la croissance économique n'a pas été accompagnée par une réduction de la pauvreté au Sénégal. Pour pallier ces problèmes, une des méthodes consiste à diriger la croissance vers le secteur des pauvres. Ceci permet aux pauvres de bénéficier au maximum possible des fruits de la croissance économique. La croissance devrait profiter plus aux pauvres qu'aux riches : la croissance doit être pro-pauvres. Ce concept de croissance pro-pauvres, suite à la lenteur de la réduction de la pauvreté

observée dans certains pays en développement, est au centre des débats tant du côté des chercheurs que des bailleurs de fonds et des décideurs. A cet effet, des chercheurs se sont intéressés à la croissance pro-pauvres dans différents pays. Mokaddem et Boulila (2011) ont examiné la croissance pro-pauvres au Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Nembot, Emini et Ningaye (2009) ont étudié la croissance pro-pauvres au Cameroun. Griffoni (2005), Gunther, Marouani et Raffinot (2005) et Cabral (2009) ont étudié ce phénomène, respectivement, au Maroc, au Mali et au Sénégal.

Pour notre part, nous évaluerons la croissance pro-pauvres au Sénégal, ainsi que sur ses milieux de résidence en utilisant trois enquêtes de ménage et plusieurs outils de mesure différents pour la robustesse des résultats. Si Cabral (2009) a utilisé les outils de croissance pro-pauvres dans son article, il a plutôt fait une évaluation de la stratégie de la croissance accélérée (SCA) du Sénégal. En effet, la SCA a été élaborée par le gouvernement sénégalais en 2004 dont le but fondateur se résume à<sup>1</sup> : « Accélérer la croissance, en améliorant qualitativement sa structure pour la rendre plus efficace dans la lutte contre la pauvreté, et en diversifiant ses sources pour la sécuriser et la pérenniser ». Un des objectifs majeurs de cette stratégie est de doubler le PIB sur 10 ans, et le PIB par tête sur 15 ans pour un Sénégal émergent. La question de recherche de l'étude de Cabral (2009) est de voir si la SCA permettra de suivre un sentier de croissance relativement bénéfique aux pauvres, autrement dit, si la SCA sera pro-pauvres. Il a ainsi développé un modèle d'équilibre général calculable dynamique afin de simuler la stratégie de croissance accélérée au Sénégal avant d'évaluer la qualité de la croissance qu'elle génère en utilisant les indices de croissance pro-pauvres. Ses simulations sont faites tel que la SCA soit projetée par les décideurs et vont jusqu'en 2023.

Ainsi, l'étude de Cabral (2009) fait une évaluation d'une stratégie nationale (à savoir la SCA) menée par l'Etat du Sénégal pour rendre la croissance pro-pauvres et non de savoir si réellement les pauvres ont profité de la croissance. Comme son étude fait une projection ou une prévision de la croissance pro-pauvres en 2023, ses résultats proviennent alors d'une simulation. Aussi, avec son étude, faut-il attendre jusqu'en 2023 pour savoir l'évaluation de la croissance pro-pauvres au Sénégal. De plus, il n'a utilisé qu'une seule enquête auprès des ménages (ESAM II). Il a, en outre, utilisé cette base de données réalisée en 2001 pour une étude commençant en 2004. Ainsi, une étude, basée sur des données d'enquêtes, sur la croissance pro-pauvres au Sénégal s'impose pour savoir si les pauvres ont bénéficié de la croissance. Alors, ce papier évalue la croissance pro-pauvres de 1994 à 2001 et de 2001 à 2006 au Sénégal. De plus, il paraît plus objectif et provient des données réelles de trois enquêtes auprès des ménages. En outre, pour la consistance et la robustesse des résultats, nous avons utilisé quatre outils différents qui se complètent et qui se confirment. Une étude comparative entre les différents milieux de résidence que sont Dakar, autres

---

<sup>1</sup> Me Abdoulaye WADE, Ancien président de la république du Sénégal au Conseil Présidentiel de l'Investissement en mai 2004

milieux urbains et milieux ruraux, sera aussi l'objet de notre étude. Ce papier est le premier à analyser la croissance pro-pauvres au Sénégal en utilisant à la fois les données de l'ESAM1, ESAM2 et ESPS. Ses trois bases d'enquêtes ménages sont les plus adaptées pour une étude de la pauvreté au Sénégal. (Ndoye et al., 2009). Cependant aucune étude n'a exploité ces trois bases pour une évaluation de la croissance pro-pauvres. Plusieurs études antérieures se sont limitées à un ou deux outils pour évaluer la croissance pro-pauvres ; leurs résultats seraient non robustes ou pourraient changer selon d'autres outils de mesure. La présente étude a utilisé plus de quatre outils de mesure différents pour évaluer la croissance pro-pauvres, ce qui prouve la robustesse des résultats.

La suite de l'article se présente comme suit. Un aperçu sur les concepts et méthodes de mesure de la croissance pro-pauvres sera offert dans la section 2. Dans la troisième section, nous présenterons les données et la démarche méthodologique. La section 4 sera l'objet de la présentation des indicateurs de pauvreté, des inégalités et de la croissance et de leur évolution au Sénégal. Les résultats de l'analyse de la croissance pro-pauvres seront présentés dans la section 5. La section 6 conclut.

## **2. Concepts et méthodes**

### *2.1. Concepts de croissance pro-pauvres*

**La pauvreté** peut être évaluée selon plusieurs aspects. Certains la qualifient d'être multidimensionnelle. Plusieurs approches s'opposent pour mesurer la pauvreté. Elle peut être subjective ou objective, relative ou absolue, conjoncturelle ou structurelle, monétaire ou non monétaire. Dans ce document, nous nous limiterons au cas de la **pauvreté monétaire**, appelé par certains approche par le revenu ou la consommation. Bien que l'approche monétaire soit critiquée par son caractère unidimensionnel, elle est celle qui est la plus utilisée et en particulier par les institutions internationales comme la Banque Mondiale. Selon Alofa et al. (2011),

*l'approche « revenu » de la pauvreté est celle qui prédomine. Jusqu'à un passé récent, elle était même perçue comme la seule approche. Cette ascendance a été favorisée par la Banque Mondiale, dont les travaux sur la pauvreté se fondent sur l'approche « revenu ». Cette approche repose sur la notion de bien-être économique.*

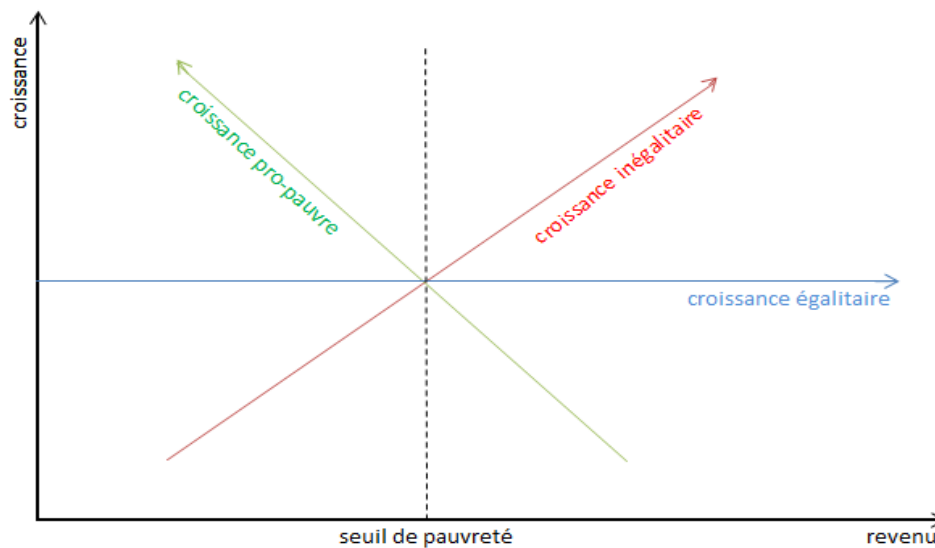
A l'instar du concept de pauvreté, la croissance pro-pauvres (pro-poor growth) a plusieurs définitions qui ont toutes un point commun. Nous utiliserons la définition au sens large de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, 2001) selon laquelle la croissance pro-pauvres se définit comme toute croissance qui **réduit de façon significative la pauvreté**. On peut classer ces définitions en deux groupes : définition en termes absolus et définition en termes relatifs.

Une croissance est dite **pro-pauvres en termes absolus** si elle accélère la

croissance du revenu des pauvres, et donc réduit l'incidence de la pauvreté, quel que soit le changement dans les indices d'inégalité. Dans ce cas, on insiste sur le lien entre croissance et pauvreté.

Une croissance est dite *pro-pauvres en termes relatifs* si les pauvres en bénéficient plus que les autres. Les pauvres bénéficient ici d'une plus grande part du revenu global. Ce type de croissance s'accompagne d'une réduction des inégalités. Une croissance sera donc pro-pauvres relative à partir du moment où la croissance réduira les inégalités.

Le graphique illustre quelques cas de croissance.



Source: Auteurs

### Graphique 1. Quelques cas de croissance

Si dans un milieu donné ou dans une population donnée, plus le ménage est pauvre, plus son taux de croissance de revenu (ou de dépense) est élevé ; et plus le ménage est riche, plus son taux de croissance de revenu (ou de dépense) est faible, alors la croissance est **pro-pauvres en termes relatifs** : les ménages pauvres ont connu une plus grande hausse du revenu plus que les ménages riches. Par contre, si plus le ménage est pauvre, plus son taux de croissance de revenu (ou de dépense) est faible, alors la croissance est **inégalitaire** ou **pro-riches en termes relatifs**. Enfin, si la croissance des revenus des ménages est la même pour toute la tranche de la population, c'est-à-dire tous les ménages ont connu la même variation de revenu, alors la croissance est **égalitaire**.

Ravaillon et Chen (2003) ont construit une courbe d'incidence de la croissance sur les percentiles des revenus pour évaluer la croissance pro-pauvres dont les décisions sont semblables aux différents cas cités ci-dessus.

## *2.2. Méthodes de mesure de la croissance pro-pauvres*

*Une mesure de la croissance pro-pauvres est un indice permettant de synthétiser l'ensemble des informations disponibles ayant comme objectif d'évaluer si la croissance fut au bénéfice des pauvres. (Boccanfuso et Ménard, 2009).*

### *2.2.1. La courbe d'incidence de la croissance (CIC) et le Taux de Croissance Pro-Pauvres (TCPP) - Ravallion et Chen (2003)*

La courbe d'incidence de la croissance (CIC) est la courbe de la fonction du taux de croissance du revenu (ou dépenses) suivant les différents quantiles à la période  $t$  par rapport à la période  $t-1$ . Si la fonction représentant la courbe d'incidence de la croissance est décroissante (respectivement croissante), alors le taux de croissance du revenu (ou dépenses) est plus élevé chez les ménages à faible revenu (ou dépenses). La croissance est **pro-pauvres en termes relatifs** (respectivement **pro-riches en termes relatifs**). Si tous les taux de croissance sont positifs, la croissance se révèle donc **pro-pauvres en termes absolus**.

Pour avoir une mesure de la croissance pro-pauvres, Ravallion et Chen (2003) ont proposé le TCPP (**Taux de Croissance Pro-pauvres**). Cette mesure permet de pallier le problème de décision lorsque la courbe CIC change de signe. Ce TCPP est la moyenne des taux de croissance du revenu (ou dépenses) des ménages pauvres. La croissance est *pro-pauvres en termes absolus* si ce taux est positif. Si le TCPP est supérieur au Taux de Croissance de la Moyenne des revenus (ou dépenses) sur toute la population, alors la croissance est **pro-pauvres en termes relatifs**, mais cette croissance peut profiter seulement à une partie des pauvres si la courbe change de signe. Sinon, elle n'est pas pro-pauvres en termes relatifs.

La courbe d'incidence de la croissance (CIC) de Ravallion et Chen (2003) ne nécessite pas de spécifier une ligne de pauvreté et donc de mesurer la pauvreté. Cette courbe permet de voir la croissance pour toutes les couches de la population suivant les percentiles, mais ne donne pas un indice global pour la population. Ainsi, le TCPP complète l'analyse de la CIC en fournissant un indice global.

Pour évaluer la croissance pro-pauvres au Cameroun entre 1996 et 2001 et entre 2001 et 2007, Nembot et al.(2009) ont utilisé la Courbe d'Incidence de Croissance (CIC) et le Taux de croissance pro pauvre (TCPP) de Ravallion et Chen (2003). Ils trouvent que la croissance a été anti pro-pauvres au sens relatif entre 1996 et 2001 et faiblement pro-pauvres au sens absolu entre 2001 et 2007 au Cameroun. Gunther et al. (2006) ont trouvé que l'extrême pauvreté semble avoir quelque peu diminué et la croissance a été légèrement pro-pauvres au Mali en utilisant la Courbe d'Incidence de Croissance (CIC) de Ravallion et Chen (2003). Selon leurs résultats, l'amélioration globale des indicateurs sociaux en termes d'éducation, de nutrition et de santé a surtout bénéficié aux non-pauvres.

2.2.2. *Indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) - Kakwani et Pernia (2001) et le taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP) - Kakwani et Son (2002)*

Kakwani et Pernia (2001) ont proposé l'*indice de croissance pro-pauvres* (ICPP) qui est le rapport entre l'élasticité de la pauvreté totale de la croissance et l'élasticité de croissance de la pauvreté en maintenant l'inégalité constante. La croissance est pro-pauvres au sens absolu si  $ICPP > 0$ . Elle est pro-pauvres (pro-riches) au sens relatif si  $ICPP > 1$  ( $ICPP < 1$ ). Ainsi, si ICPP est compris dans l'intervalle 0 et 1, la croissance est pro-pauvres au sens absolu, mais non pro-pauvres au sens relatif. Cet indice de Kakwani et Pernia (2001) ne respecte pas l'axiome de monotonie<sup>2</sup>.

Quant au *taux de croissance équivalent à la pauvreté* (TCEP) proposé par Kakwani et Son (2002), il est un élargissement de l'indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) de Kakwani et Pernia (2001) pour tenir compte de l'axiome de monotonie et du taux de croissance réel de l'économie. Il se définit comme le produit de l'ICPP et du taux de croissance des revenus moyens (ou dépenses moyennes). La croissance est pro-pauvres au sens relatif si TCEP est supérieur au taux de croissance des revenus moyens (ou dépenses moyennes) de la population totale et pro-pauvres au sens absolu si  $TCEP > 0$ .

Griffoni (2006) a utilisé l'indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) de Kakwani et Pernia (2001) pour évaluer la croissance pro-pauvres au Maroc entre 1985 et 1999. Il a trouvé que la croissance est non pro-pauvres au sens relatif au Maroc entre ces périodes.

Mokaddem L., et Boulila G. (2011) ont utilisé l'indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) de Kakwani et Pernia (2001) et le Taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP) de Kakwani et Son (2002) pour évaluer la croissance pro-pauvres dans les pays du Moyen Orient et l'Afrique du Nord. Ils prouvent dans leurs analyses que la croissance joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté mais que la nature de la relation entre croissance et pauvreté n'est pas identique dans tous ces pays.

### 3. Démarche Méthodologique

#### 3.1 Présentation des données

Les sources principales des données utilisées dans ce document sont la première et la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM I et ESAM II) et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006). Les unités d'observation sont les ménages de différentes catégories sociales réparties entre le milieu rural et le milieu urbain.

L'**ESAM I** a été réalisée au Sénégal par la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS), actuelle Agence Nationale de la Statistique et de

---

<sup>2</sup> Voir Annexe 1

la Démographie (ANSD). L'ESAM I a été menée dans la période allant de mars 1994 à mai 1995 à partir d'un échantillon de 3300 ménages. Elle a été effectuée sur la base d'un sondage à partir d'un échantillon-maître.

**L'ESAM II** réalisée en 2001 s'inscrit dans le même cadre que l'ESAM I avec une taille d'échantillon beaucoup plus représentative. Elle s'inscrit dans la suite de l'enquête QUID2001 (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement) conçu par la Banque mondiale.

**L'ESPS** (2005-2006) a été exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), sur le financement conjoint de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS1) du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS).

Ces trois bases de données sont compatibles pour effectuer une évaluation pro-pauvres ; elles seraient les plus récentes. À l'instar de l'ESAM II avec l'ESAM I, l'ESPS s'inscrit dans le même cadre que les ESAM, mais avec une taille encore plus représentative et aussi contient des variables axées principalement sur le suivi de la pauvreté. Ces trois bases de données sont représentatives des ménages du pays et sont des continuités suivant des années. (Voir Ndoye et al., 2009)

### *3.2. Démarche méthodologique*

Pour évaluer la croissance pro-pauvres au Sénégal, les Indices de la croissance pro-pauvres (ICPP) de Kakwani et Pernia (2001), les Taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP) de Kakwani et Son (2002), les Courbes d'Incidence de la Pauvreté (CIC) de Ravallion et Chen (2003), et les Taux de croissance pro-pauvres (TCPP) de Ravallion et Chen (2003)<sup>3</sup> seront utilisés. L'indicateur de bien-être choisi est la dépense totale par tête, dont l'utilisation est fortement suggérée pour les pays en développement.

La croissance pro-pauvres monétaire a été évaluée entre les périodes 1994-2001 et 2001-2005. Nous avons utilisé les seuils ou lignes de pauvreté provenant des rapports d'analyse approfondie de ces trois enquêtes. Par la suite, les indices et les taux de chaque milieu de résidence – Dakar urbain, autres milieux urbains et milieux ruraux<sup>4</sup> – et du Sénégal dans l'ensemble de 1994 à 2001 (de l'ESAM I à l'ESAM II) et de 2001 à 2005 (de l'ESAM II à l'ESPS) ont été calculés. Nous nous sommes basés sur les milieux de résidences pour calculer nos indices, car au Sénégal, durant les périodes concernées, la décentralisation n'était pas développée. Ainsi, les milieux ruraux avaient beaucoup de caractéristiques en communs, en termes de pauvreté, de même que les milieux urbains sauf la ville de Dakar qui avait des caractéristiques spécifiques très différentes des autres. Aussi, presque toutes les études sur la pauvreté au Sénégal se basent sur ces

<sup>3</sup> Pour plus de renseignements sur les outils de mesure de la croissance pro-pauvres : voir Boccanfuso et Ménard (2009)

<sup>4</sup> Dans tout le document, si on parle d'autres milieux urbains ou autres villes ou de milieux ruraux, il s'agit des résultats de ces milieux de résidences pris ensemble et non individuellement.

milieux de résidence. De plus, les mesures de croissance pro-pauvres suscitées conviennent mieux avec nos milieux de résidence.

Pour la construction des courbes d'incidence de la croissance (CIC) pro-pauvres, nous avons calculé, dans chaque base de données, les centiles des dépenses de consommation. Pour ne pas avoir des croissances qui sont liées spécifiquement aux effets de prix, nous avons déflaté toutes les dépenses par tête par leur IHPC. Puis, nous avons calculé les taux de croissance pour chaque centile de tous les milieux de résidence et du Sénégal dans l'ensemble de 1994 à 2001 (de l'ESAM I à l'ESAM II) et de 2001 à 2005 (de l'ESAM II à l'ESPS). On a tracé la courbe des taux de croissance en fonction des percentiles. On utilise l'allure des courbes pour évaluer la croissance pro-pauvres.

#### **4. Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire, des inégalités et de la Croissance**

##### *4.1. Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire*

Le tableau 1 permet d'observer l'évolution des indices de pauvreté monétaire à savoir, l'incidence, l'intensité et la sévérité<sup>5</sup> de la pauvreté, suivant le milieu de résidence. Globalement, l'analyse de ce tableau montre qu'il y a eu une diminution de la pauvreté monétaire aussi bien dans les milieux urbains, dans les milieux ruraux qu'au niveau national entre 1994 et 2001, et entre 2001 et 2005. Cette diminution est plus accentuée au cours de la période 1994-2001 que de la période 2001-2005.

Au niveau national, l'incidence de la pauvreté est passée de 67,9% à 57,1% entre 1994 et 2001, pour prendre une valeur de 50,8 % en 2005. La baisse de la pauvreté est plus importante au niveau national entre 1994 et 2001 (15,9%) qu'entre 2001 et 2005 (11,0%).

À Dakar, l'incidence de la pauvreté est passée de 56,4% à 42,0% entre 1994 et 2001, ce qui correspond à un recul de 14,4 points. Entre 2001 et 2005, dans la même ville, on a assisté à un recul de 9,5 points. Pour les autres milieux urbains, le recul de l'incidence de la pauvreté est encore meilleur : 20,6 points entre 1994 et 2001 et 11,3 points entre 2001 et 2005. Dans les milieux ruraux, l'incidence de la pauvreté monétaire était la plus élevée : 71,0 % en 1994 et devient 65,2 % en 2001, soit seulement un recul de 5,8 points. Le recul de la pauvreté (3,3 points) a diminué entre 2001 et 2005.

Tout comme l'incidence de la pauvreté, l'observation de l'intensité et de la sévérité de la pauvreté révèle une amélioration de la situation monétaire des sénégalais au cours des périodes 1994-2001 et 2001-2005 dans tous les milieux de résidence sauf le milieu rural entre 2001 et 2005. En effet, entre 2001 et 2005, l'intensité de la pauvreté a progressé de 0,1 point dans le milieu rural et la sévérité de 0,8 point.

---

<sup>5</sup> Pour les notions de la pauvreté, voir Annexe 1

**Tableau 1.** Evolution des indices de pauvreté monétaire<sup>6</sup>

Indices de pauvreté	Milieu de résidence	1994	2001	2005	Variation (1994-2001)	Variation (2001-2005)
<b>Incidence (P0)</b>	Dakar	56,4	42,0	32,5	-14,4	-9,5
	Autres urbains	70,7	50,1	38,8	-20,6	-11,3
	Rural	71,0	65,2	61,9	-5,8	-3,3
	National	67,9	57,1	50,8	-10,8	-6,3
<b>Intensité (P1)</b>	Dakar	17,7	12,0	8,3	-5,7	-3,7
	Autres urbains	24,4	16,1	10,8	-8,3	-5,3
	Rural	25,3	21,4	21,5	-3,9	0,1
	National	23,6	18,3	16,4	-5,3	-1,9
<b>Sévérité (P2)</b>	Dakar	7,4	4,7	3,0	-2,7	-1,7
	Autres urbains	10,8	6,9	4,5	-3,9	-2,4
	Rural	11,7	9,4	10,2	-2,3	0,8
	National	10,6	7,9	7,5	-2,7	-0,4

Source : Tendance et profil de la pauvreté au Sénégal de 1994 à 2006, Perspective Afrique Vol. 4, No 1-3 2009, Article 8 page 9

#### 4.2. Evolution des indices d'inégalité

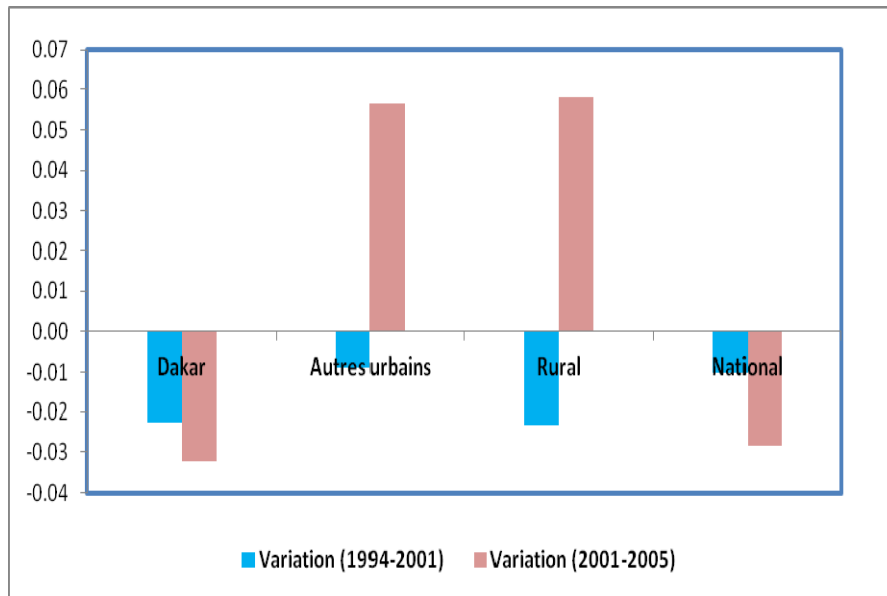
Le tableau 2 donne l'évolution de l'indice de Gini entre 1994 et 2001 et entre 2001 et 2005 au Sénégal et selon ses milieux de résidences. Les inégalités ont diminué entre 1994 et 2001 au Sénégal et dans tous ses milieux de résidence. On constate que plus le niveau d'urbanisation est élevé, plus l'inégalité est très grande (voir courbes de Lorenz en annexe 2). Par ailleurs, on note que si l'inégalité a diminué entre 1994 et 2001 au Sénégal et ses milieux de résidences, la tendance s'est inversée entre 2001 et 2005 pour les autres villes et les milieux ruraux. En effet, de 2001 à 2005, les inégalités ont augmenté au Sénégal et ses milieux de résidences.

<sup>6</sup> Pour les notions de la pauvreté, voir Annexe 1

**Tableau 1.** Evolution de l'indice de Gini à partir des dépenses de consommation par tête

Milieu de résidence	1994	2001	2005	Variation (1994-2001)	Variation (2001-2005)
Dakar	0,48	0,46	0,43	-0,02	-0,03
Autres urbains	0,39	0,38	0,44	-0,01	0,06
Rural	0,33	0,31	0,36	-0,02	0,06
National	0,49	0,48	0,45	-0,01	-0,03

Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs



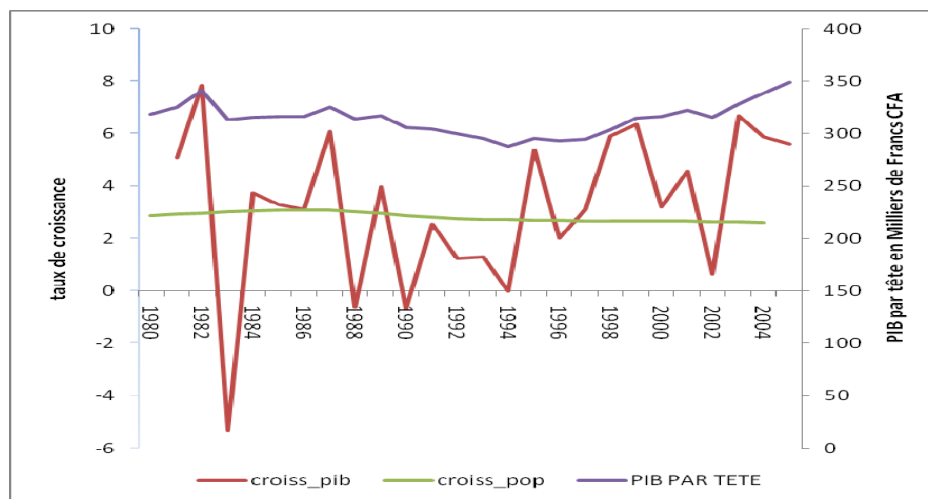
Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs

**Graphique 2.** Variation de l'indice de Gini au cours des périodes 1994-2001 et 2001-2005

#### 4.3. Evolution du taux de la croissance du PIB et de la population

Le graphique 3 donne l'évolution du taux de croissance du PIB, de la population et du PIB par tête du Sénégal entre 1980 et 2004. L'analyse de ce graphique montre que la période 1980-2004 s'est caractérisée par un taux de croissance positif sauf pour les années 1983, 1988, 1990 et 1994. Même si le taux de croissance était négatif dans ces quatre années, il faut noter que ce taux n'a pas reculé de 1 % sauf en 1983. Par ailleurs, on note que le taux de croissance

démographique varie autour du taux de croissance et est en grande partie inférieur au taux de croissance du PIB réel par tête. La période 1990-1994 s'est caractérisée par un taux de croissance du PIB faible au taux de croissance démographique de la population.



Source : Banque Mondiale, calcul des auteurs

**Graphique 3. Taux de croissance du PIB et de la population**

## 5. Résultats

Si les parties précédentes ont permis d'avoir une idée précise de la pauvreté, la croissance économique et l'inégalité, la présente étape consiste à évaluer si la croissance est favorable aux pauvres ou non au Sénégal. On évaluera ainsi l'état de la croissance pro-pauvres en utilisant les ICPP de Kakwani et Pernia (2001), le TCEP de Kakwani et Son (2002) et le TCPP et les CIC de Ravallion et Chen (2003). Pour obtenir les résultats, nous utiliserons les programmes d'Arrar et Duclos (2009).

### 5.1. Courbe d'incidence de la croissance (CIC) et taux de croissance pro-pauvres (TCPP) - Ravallion et Chen (2003)

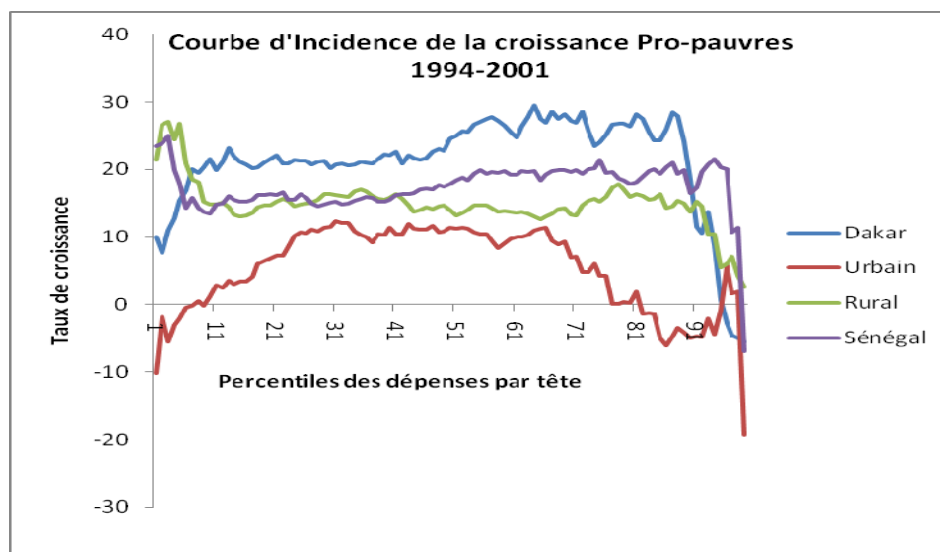
Rappelons que la croissance est pro-pauvres absolue selon cette approche si les taux de croissance sont tous positifs pour tous les percentiles, c'est-à-dire la CIC pro-pauvres est au dessus de l'axe des abscisses. Si la fonction représentant la courbe est décroissante à travers le temps pour tout  $p$ , alors les inégalités diminuent à travers le temps pour toutes les mesures. La croissance est ainsi **pro-pauvres en termes relatifs**. Et si elle est croissante à travers le temps pour tout  $p$ ,

*alors la croissance est inégalitaire ou **pro-riche en termes relatifs**.*

S'agissant de la période 1994-2001, le graphique 4 donne la CIC pro-pauvres au Sénégal et suivant le milieu de résidence du chef du ménage. L'observation de ce graphique révèle que le taux de croissance du bien-être monétaire entre 1994 et 2001 fluctue légèrement suivant les percentiles du niveau de vie pour le Sénégal et ses milieux de résidences. Ainsi, nous pouvons dire que la croissance n'est pas pro-pauvres au sens relatif pour le Sénégal et ses milieux de résidences au sens de CIC pro-pauvres, puisque la courbe n'est pas décroissante.

On note même que pour les plus pauvres des villes, Dakar (les 10 premiers percentiles) et autres milieux urbains (les 30 premiers percentiles)), la courbe a une tendance croissante, ce qui laisse penser qu'au niveau même des pauvres dans les milieux urbains, la croissance a accru l'inégalité. Par contre dans les milieux ruraux, même si la courbe n'est pas strictement décroissante, elle a une tendance décroissante au niveau des plus pauvres (les 15 premiers percentiles), puis fructifie légèrement autour d'une tendance presque constante jusqu'au 90ème percentile où la tendance redevient presque décroissante. Ainsi, on pourrait dire que la croissance n'a été pro-pauvres au sens relatif en milieu rural que chez les plus pauvres (les 15 premiers percentiles) et chez les plus riches (les 10 derniers percentiles). Dans l'ensemble du pays, selon le graphique, nous pouvons dire que la croissance n'a été pro-pauvres au sens relatif que chez les ménages des 5 premiers percentiles.

Par ailleurs, la grande partie de la courbe se situe au dessus de l'axe des abscisses, c'est-à-dire que le bien-être a augmenté dans la plupart des percentiles. On note que c'est uniquement les pauvres en dessous du 10ème percentile des milieux urbains autres que Dakar qui n'ont pas vu leur bien être amélioré. Ainsi, dans l'ensemble, il ressort que la croissance est pro-pauvres au sens absolu au Sénégal et dans tous ses milieux de résidences, mais les pauvres en dessous du 10ème percentile des milieux urbains autres que Dakar n'ont pas profité de cette croissance.



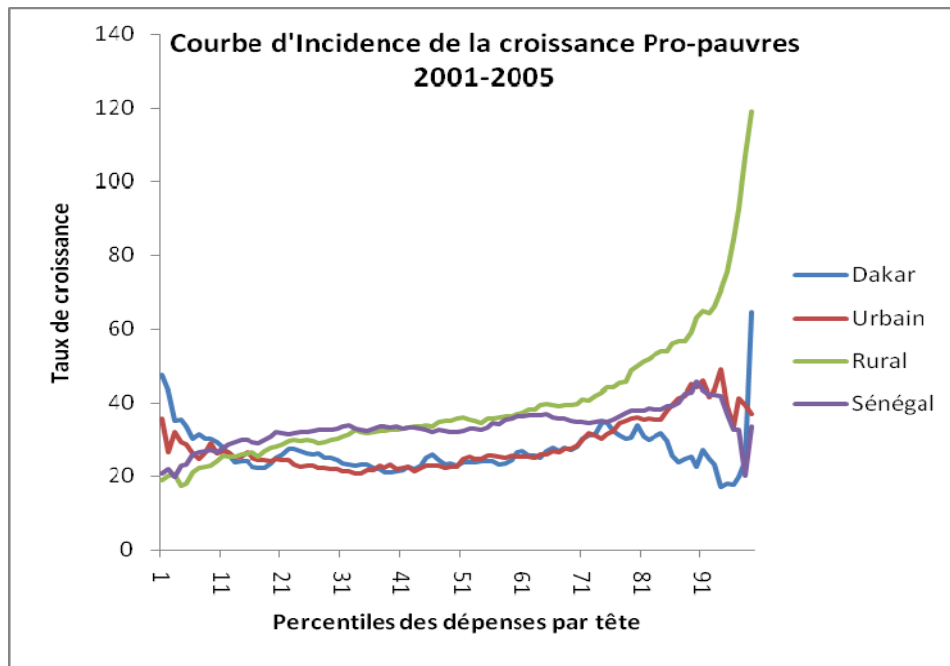
Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs

#### Graphique 4. Courbe d'Incidence de la Croissance Pro-pauvres entre 1994 et 2001

Si la CIC donne une information détaillée suivant les percentiles, le TCPP donne un taux qui est la mesure agrégée et donc complète l'analyse de la CIC. Il ressort du tableau 3 que ce ne sont que les pauvres des villes autres que Dakar qui ont eu un taux de croissance moyen du bien-être supérieur au taux de croissance moyen du même milieu de résidence. Leur bien-être a augmenté de 21% alors que le taux de croissance moyen du bien-être monétaire du même milieu de résidence est de 15%, soit un gain de croissance de 6%. On pourrait dire que la croissance a été "faiblement" pro-pauvres au sens relatif dans les milieux urbains autres que Dakar, mais cette croissance n'a pas profité à tous les pauvres des autres villes selon la CIC, d'où la croissance n'a pas été réellement pro-pauvres en général dans ces milieux urbains, mais "faiblement" pro-pauvres au sens relatif. Quant au Sénégal dans l'ensemble, Dakar et les milieux ruraux, le TCMR a dépassé le TCPP respectivement de 13%, 13% et 14%. Ces résultats confirment l'analyse des CIC.

Pour ce qui concerne la période 2001-2005, le graphique 5 donne la CIC pro-pauvres au Sénégal et suivant le milieu de résidence du chef du Ménage. L'observation de ce graphique révèle que la croissance a été pro-pauvres au sens absolu au Sénégal et dans l'ensemble des milieux de résidence, car toutes les courbes sont au dessus de l'axe des abscisses ; ceci est synonyme d'une croissance favorable à toutes les couches de la population. Si la croissance a été pro-pauvres au sens absolu, elle n'a été guère pro-pauvres au sens relatif, en considérant la courbe d'incidence de la croissance pro-pauvres. En effet, aucune

courbe de bien-être monétaire n'est strictement décroissante. Mais, on note que la CIC pro-pauvres suit légèrement une tendance décroissante pour la ville de Dakar au niveau des percentiles les plus pauvres. De plus, selon le tableau 3, le taux de croissance pro-pauvres de Ravailon et Chen (2003) de Dakar est légèrement supérieur à celui du taux de croissance moyen de la même localité, c'est-à-dire qu'en moyenne, les pauvres ont bénéficié plus de la croissance que les non pauvres. On pourra dire qu'entre 2001 et 2005, la croissance a été faiblement pro-pauvres au sens relatif en moyenne à Dakar, mais cette croissance n'a pas profité à tous les pauvres de Dakar. Cependant, la CIC pro-pauvres des milieux ruraux suit une tendance croissante pour tous les percentiles ; ainsi, la croissance a été pro-riches au sens relatif entre 2001 et 2005 dans les milieux ruraux. Le tableau 3 nous montre qu'entre 2001 et 2005, la croissance a été, en moyenne, plus favorable aux riches qu'aux pauvres au Sénégal dans l'ensemble et dans les milieux de résidences autres que Dakar, car hormis Dakar, le TCPP de Ravailon et Chen (2003) des autres milieux de résidences est inférieur au taux de croissance moyen dudit milieu de résidence.



Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs

**Graphique 5. Courbe d'Incidence de la Croissance Pro-pauvres entre 2001 et 2005**

**Tableau 2.** TCPP suivant le milieu de résidence

Milieu de résidence	Mesure de croissance pro-pauvres	1994-2001	2001-2005
Dakar	TCPP-Ravallion et Chen (2003)	0,29	<b>0,28</b>
	Taux de croissance moyens des dépenses	0,42	0,26
Autres urbains	TCPP-Ravallion et Chen (2003)	<b>0,21</b>	0,26
	Taux de croissance moyens des dépenses	0,15	0,55
Rural	TCPP-Ravallion et Chen (2003)	0,29	0,28
	Taux de croissance moyens des dépenses	0,35	0,57
Sénégal	TCPP-Ravallion et Chen (2003)	0,35	0,30
	Taux de croissance moyens des dépenses	0,48	0,32

Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs

*5.2. Indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) - Kakwani et Pernia (2001) et taux de croissance équivalent à la Pauvreté (TCEP) - Kakwani et Son (2002)*

Rappelons que la croissance est pro-pauvres (pro-riches) au sens relatif lorsque l'élasticité totale de la pauvreté est supérieure (inférieure) à l'élasticité croissance de la pauvreté, i.e.,  $ICPP > 1$  ( $ICPP < 1$ ). Elle est pro-pauvres au sens absolu lorsque l'élasticité totale de la pauvreté est simplement positif, i.e.,  $ICPP > 0$ . Ainsi, si l'ICPP est compris dans l'intervalle 0 et 1, la croissance est pro-pauvres au sens absolu, mais non pro-pauvres au sens relatif.

Pour le taux de croissance équivalent à la pauvreté, le critère de décision est le suivant : la croissance est pro-pauvres au sens relatif si le TCEP est supérieur au taux de croissance moyen des dépenses et pro-pauvres au sens absolu si  $TCEP > 0$ .

L'analyse du Tableau 4 révèle que la croissance a été pro-pauvres absolue selon l'ICPP et le TCEP entre les années 1994 et 2001 et entre les années 2001 et 2005 au Sénégal et dans tous ses milieux de résidences. En effet, tous les deux indices sont positifs ( $ICPP > 0$ ,  $TCEP > 0$ ), c'est-à-dire qu'entre 1994 et 2001 et entre 2001 et 2005, les pauvres ont profité de la croissance. Ces résultats confirment ceux trouvés précédemment avec les CIC Pro-pauvres et les TCPP de Kakwani et Chen (2003).

Si la croissance a été pro-pauvres absolue au Sénégal, dans l'ensemble, au cours des périodes 1994-2001 et 2001-2005, elle n'a pas été pro-pauvres relative pendant ces mêmes périodes au Sénégal. Cependant, la croissance a été pro-pauvres relative seulement dans les autres milieux urbains au Sénégal entre 1994 et 2001 selon les deux approches. En effet, sur la période 1994-2001, l'ICPP n'est supérieur à 1 que dans les autres villes ( $ICPP=1,05 > 1$ ) et le TCEP est

supérieur au TCMR ( $0,16 > 0,15$ ). Quant au Sénégal, dans l'ensemble, Dakar et milieu rural, la croissance est anti pro-pauvres car leurs ICPP sont inférieurs à un et les TCEP supérieurs aux TCMR correspondants.

Si la croissance dans la période 1994-2001 a été pro-pauvres au sens relatif dans les autres villes au Sénégal, il faut noter qu'entre 2001 et 2005, elle n'est pro-pauvres au sens relatif qu'à Dakar selon les deux approches. En effet, l'ICPP de Dakar est supérieur à 1 ( $1,14 > 1$ ) et son TCEP est supérieur à son TCMR ( $0,29 > 0,26$ ) tandis qu'au Sénégal, dans l'ensemble, dans les autres milieux urbains et milieux ruraux, les ICPP sont inférieurs à 1 et donc leur TCEP inférieur à leur TCMR.

**Tableau 3.** Outils ICPP et TCEP de la croissance pro-pauvres

Indices de croissance pro-pauvres	Milieu de résidence	1994-2001	2001-2005
<b>Indice de la croissance pro-pauvre (ICPP) - Kakwani et Pernia (2001)</b>	Dakar	0,79	<b>1,07</b>
	Autres villes	<b>1,05</b>	0,60
	Rural	0,78	0,61
	<b>Sénégal</b>	0,65	0,85
<b>Taux de croissance moyens des dépenses</b>	Dakar	0,42	<b>0,26</b>
	Autres urbains	<b>0,15</b>	0,55
	Rural	0,35	0,57
	<b>Sénégal</b>	0,48	0,32
<b>Taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP) - Kakwani et Son (2002)</b>	Dakar	0,33	<b>0,27</b>
	Autres villes	<b>0,16</b>	0,33
	Rural	0,27	0,35
	<b>Sénégal</b>	0,31	0,27

Source : ESAM I et II, ESPS 2005, calcul des auteurs

### 5.3. Interprétation des résultats

Il ressort de ces études que la croissance est pro-pauvres au sens absolu dans tous les milieux de résidence du pays et donc du pays dans l'ensemble de 1994 à 2001. Durant cette période, la croissance a profité aux pauvres qui ont vu leurs dépenses augmenter et leur bien-être s'améliorer. La période 1994 –2001 correspond à la reprise de l'augmentation des conditions de vie des ménages après à une détérioration due à la dévaluation du Franc FCA. Cette dévaluation a diminué le bien-être des ménages dans tous les pays ayant le franc CFA en commun (Dioné, 1994). Après la dévaluation en 1994, des politiques ont été menées pour améliorer les conditions de vie des ménages et diminuer les effets pervers de la dévaluation. Ainsi, en 2001, le bien être des ménages pauvres du pays s'est amélioré par rapport à leur bien être de 1994.

Par ailleurs, la croissance a été pro-riches au Sénégal : la croissance a entraîné

une hausse des dépenses des ménages riches plus que proportionnelle à celle des ménages pauvres de 1994 à 2001. Cependant, ce n'est pas le cas dans les autres milieux urbains. Dans les autres milieux urbains, la croissance a été pro-pauvres au sens relatif en termes monétaires. Cependant, dans les milieux ruraux, les ménages riches ont plus que proportionnellement profité du bien être monétaire que les ménages pauvres : dans ce milieu de résidence, la croissance était pro-riche. La grande partie des politiques menées pour résorber les crises sociales était d'augmenter les salaires et de subventionner quelques produits alimentaires. La dévaluation du franc CFA intervenue en 1994 s'est traduite, pour les paysans, par une augmentation brutale des prix des intrants agricoles et une baisse des prix d'achat des productions agricoles, et donc par un effondrement de la compétitivité qui a accéléré la crise sociale dans le milieu rural selon le Rapport N°1516-SN du Document du Fonds International de Développement Agricole du Sénégal (2004). La politique dite de relance de la production agricole a été mise en œuvre entre 1997 et 2000 et a permis aux paysans d'accroître leur bien-être ; mais ce niveau d'accroissement est moins important que celui des ménages riches dans ces milieux ruraux.

Tout comme la première période, la période 2001 – 2005 a été marquée par une croissance pro-pauvres au sens absolu dans tous les milieux de résidence du pays et donc du pays dans l'ensemble. Durant cette période, la croissance a profité aux pauvres qui ont vu leurs dépenses augmenter et leur bien être améliorer. Cette croissance du bien être a eu plus d'ampleur qu' à la période 1994 –2001. Cependant, la croissance de ce bien être monétaire a plus profité aux ménages riches qu'aux ménages pauvres : la croissance a été donc pro-riches au sens relatif de 2001 à 2005 dans tous les milieux de résidence sauf à Dakar où les ménages pauvres ont bénéficié d'une croissance en bien-être monétaire plus que proportionnelle à celle des ménages riches. Les politiques de réduction de la pauvreté ainsi que l'axe de création de richesses DSRP-II visant notamment la réalisation des principales cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015, pour une croissance pro-pauvres, ont permis d'améliorer le bien-être des ménages pauvres. Mais, dans la même période, les ménages riches ont eu une croissance en bien-être plus accélérée que les ménages pauvres. Ces politiques n'ont donc pas permis à diminuer les inégalités.

Ainsi, l'Etat, dans ses politiques, doit mettre encore plus d'accent sur les politiques de la baisse des inégalités. De plus, une mise en place d'une politique économique, accompagnée d'une politique sociale efficace visant prioritairement à cibler, de façon la plus adéquate, les plus pauvres dans les zones rurales serait une solution évidente de la croissance pro-pauvres. Il s'agirait notamment d'une subvention des produits agricoles, une baisse des inputs de la production agricole et des recherches visant à augmenter la production agricole. Aussi, l'État doit-il s'engager à une mise en place d'une politique de lutte contre la pauvreté qui prenne en compte la différence entre les milieux, en donnant plus de moyens aux plus démunis de la population.

## 6. Conclusion

L'objet principal de ce travail était d'étudier la croissance pro-pauvres monétaire au Sénégal et dans ses milieux de résidence que sont Dakar, les autres milieux urbains et les milieux ruraux en utilisant la première et la deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM I et ESAM II) et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS).

Pour l'évaluation de la croissance pro-pauvres au Sénégal, nous avons eu recours aux courbes d'incidence de la croissance (CIC), aux Taux de Croissance Pro-pauvres (TCPP), aux Indices de la croissance pro-pauvres (ICPP) et aux Taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP) en utilisant les programmes d'Araar et Duclos (2009). Il ressort de l'analyse que la croissance a été pro-pauvres au sens absolu au Sénégal et dans tous ses milieux de résidence de 1994 à 2001. Suivant la définition relative, la croissance n'a pas été pro-pauvres au Sénégal dans l'ensemble et spécifiquement à Dakar. Elle a été pro-pauvres dans les autres villes et pro-riches dans les milieux ruraux. La période 2001 à 2005 a été marquée par une croissance pro-pauvres absolue et une croissance pro-riches relative au Sénégal dans tous les milieux de résidence du pays sauf Dakar qui a connu une croissance monétaire relative à cause d'une forte augmentation des inégalités qu'a connu le pays et ses milieux de résidences durant la période.

Pour ne pas rendre ce papier trop lourd, nous nous sommes limités aux résultats des indices de pauvreté, d'inégalités et des outils de croissance pro-pauvres au Sénégal et dans ses trois milieux de résidence. Toutefois, en appliquant ces mêmes raisonnements et les mêmes programmes, on pourrait évaluer la croissance pro-pauvres pour n'importe quelle région, département, ville ou localité donnés.

Ce travail s'inscrit seulement dans le cadre de l'évaluation de la croissance pro-pauvres au Sénégal. Ainsi, la différence de certains résultats de nos outils de croissances pro-pauvres avec ceux d'autres chercheurs peuvent être expliquée par le choix des hypothèses ou des indicateurs de bien-être proposés.

Il faut noter qu'il existe encore d'autres outils de croissances pro-pauvres tels que la Courbe de Croissance de la Pauvreté (CCP) de Son (2004), le Biais de pauvreté de croissance (BPC) de McCulloch et Baulch (1999), les méthodes d'évaluation de la croissance pro-pauvres de Duclos (2009), les mesures de White et Anderson (2000) et Klasen (2005), l'Élasticité croissance de la pauvreté, la Méthode de décomposition de Kraay (2004). La liste n'est pas exhaustive.

Une étude qui présente clairement les secteurs qui peuvent rendre la croissance pro-pauvres serait une extension de cette analyse.

## **Bibliographie**

- Alofa J. P., Manlan O. et Vodounou C. (2011). « Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin. », *Programme des Nations Unies pour le développement*, Décembre 2011
- Araar A., Duclos J.-Y. (2009). DASP: Distributive Analysis Stata Package, *Université Laval, PEP, CIRPÉE and World Bank*.
- Boccanfuso D. et Menard C. (2009). La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la « boîte à outils, *GREDI, Département d'économie, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke, Québec – Canada, Cahier de recherche / Working Paper 09-06*
- Cabral F. J. (2009). La Stratégie de croissance accélérée du Sénégal est-elle pro-pauvre, *GREDI, Département d'économie, Université de Sherbrooke, Québec – Canada, Cahier de recherche / Working Paper 09-06*
- Dioné J. (1994). Impact sur la dévaluation du franc CFA sur l'agriculture, les échanges. La sécurité alimentaire au sahel, *Document de Travail No. DT 94-03*, Octobre 1994
- Document de Stratégie pour la croissance et la Réduction de la Pauvreté du Sénégal, 2006-2010, Octobre 2006
- Duclos, J.-Y. (2009). What is “pro-poor”? *Social Choice and Welfare* Vol 32, pp 37–58.
- Document du Fonds International de Développement Agricole (2004). *Évaluation du Programme de pays*, Rapport N° 1516-SN, Juin 2004 Rapport d'évaluation, République du Sénégal.
- Griffoni C-L. (2005). Croissance économique et pauvreté Une application de l'indice de « croissance pro-pauvre » au cas du Maroc entre 1985 et 1999, *Université de la Méditerranée (Aix-Marseille II)*, Juin 2005
- Gunther I., Marouani M.A. et Raffinot M. (2006). La croissance pro-pauvre au Mali, *Agence Française de Développement*, Paris, n °32, 144 p.
- Kakwani N. et Pernia E. (2001). What is Pro-Poor Growth? *Asian Development Review*, 18, pp. 1-16.
- Kakwani N. et Son H. (2002). Pro-Poor Growth: Concept, Measurement, and Application, *unpublished mimeo, University of New South Wales, Sydney*.
- Klasen, S. (2005). Economic Growth and Poverty Reduction: Measurement and Policy Issues, *Working paper #246*, September, Development Centre, OECD, Paris.
- Kraay, A. (2004). When is Growth Pro-Poor? Evidence from a Panel of Countries, *The World Bank Policy Research Working Paper #3225*.
- McCulloch, N. et B. Baulch (1999). Tracking Pro-Poor Growth: New Ways to Spot the Biases and Benefits, *ID21 Insights #31*, September, Institute of Development Studies.
- Mokaddem L., et Boulila G. (2011). Croissance pro-pauvres dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, 1990- 2004, *Revue d'économie du développement*, vol. 25, n. 1 ([01/01/2011])
- Ndoye D., Adoho F., Backiny-Yetna P., Fall M., Ndiaye P. T., et Wodon Q. (2009). Tendances et profil de la pauvreté au Sénégal de 1994 à 2006, *Perspective Afrique*, Vol.4, No.1-3, 2009, Article 8.
- Nembot N. L., Emini A. N., Ningaye P. (2009). Analyse spatiale de la croissance pro-pauvres au Cameroun : une double approche monétaire et non monétaire, *Étude*

- proposée par la Banque Mondiale et la Coopération Allemande GTZ au Cameroun.*
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques OCDE, (2001) Les lignes directrices du CAD, La réduction de la pauvreté, *DÉVELOPPEMENT*, Rapport 2001, [www.oecd.org/cad/pauvrete](http://www.oecd.org/cad/pauvrete).
- Ravallion M. et Chen S. (2003). Measuring Pro-Poor Growth, *World Bank, Policy Research Working Paper # 2666*.
- Son H. (2004). Pro-poor growth: Asian Experience, *Department of Economics, Macquarie University, Australia*.
- White, H. et E. Anderson (2000). Growth Vs Redistribution: Does the Pattern of Growth Matter?, *Institute of Development Studies, University of Sussex*.

### *Annexe 1 : Notions de la pauvreté*

#### **Seuil de pauvreté :**

Il s'agit d'un niveau de revenu (ou de consommation ou de bien être) fixé d'avance, que l'on considère comme la frontière qui sépare les pauvres des non pauvres. Sont pauvres, tous ceux qui ont un revenu (ou de consommation ou de bien être) inférieur à ce seuil.

#### **Axiome de la monotonie :**

Cet axiome signifie que, toutes choses étant égales par ailleurs, une réduction du revenu d'une personne se trouvant en dessous du seuil de pauvreté doit se traduire par une hausse de la mesure de pauvreté. Cet axiome est vérifié lorsque l'ampleur de la réduction de la pauvreté s'avère une fonction croissante du taux de croissance pro-pauvres.

#### **Dominance de premier ordre :**

On dit que les distributions X dominent Y au sens de la dominance stochastique à l'ordre 1, si la courbe de la fonction de répartition de Y est au-dessus de celle de X

#### **Dominance de second ordre :**

La richesse finale W de fonction de répartition F(t) domine stochastiquement à l'ordre 2 la richesse finale W" de même espérance et de fonction de répartition G(t) si et seulement si pour tout s,  $\int_{-\infty}^s G(t) dt \geq \int_{-\infty}^s F(t) dt$

#### **Incidence, profondeur (ou intensité), sévérité de la pauvreté :**

**L'incidence de la pauvreté ou le taux de la pauvreté** donne le pourcentage de pauvre dans la population. C'est l'indice de Foster, Greer et Thorbecke pour  $\alpha=0$  ;

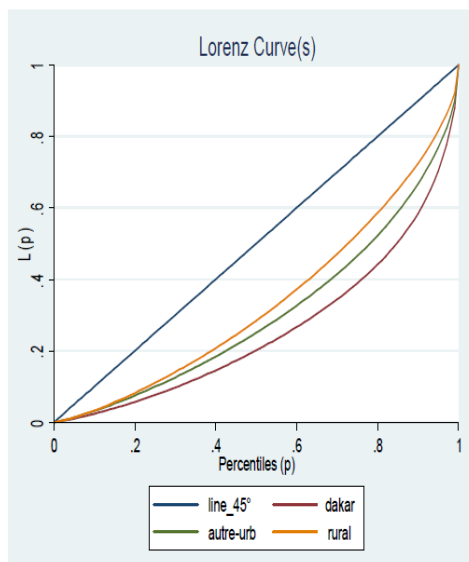
**La profondeur ou l'intensité de la pauvreté** est la moyenne des déficits des pauvres. C'est l'indice de Foster, Greer et Thorbecke pour  $\alpha=1$  ;

**La sévérité de la pauvreté** est l'écart de la pauvreté au carré. C'est l'indice de Foster, Greer et Thorbecke pour  $\alpha=2$ .

*Les pauvres ont-ils réellement profité de la croissance au Sénégal de 1994 à 2006?*

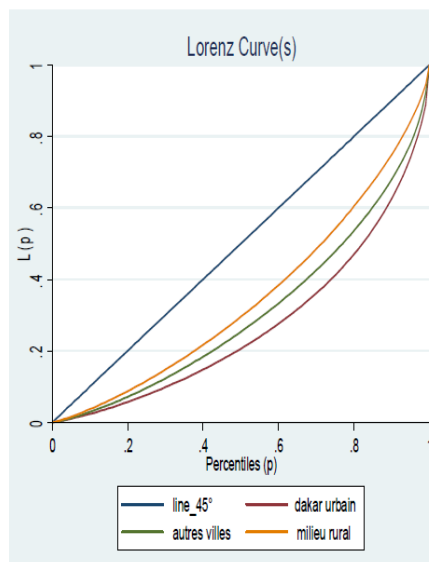
*Annexe 2 : les courbes de Lorenz des dépenses par taille au Sénégal et dans ses milieux de résidence*

La courbe en 1994



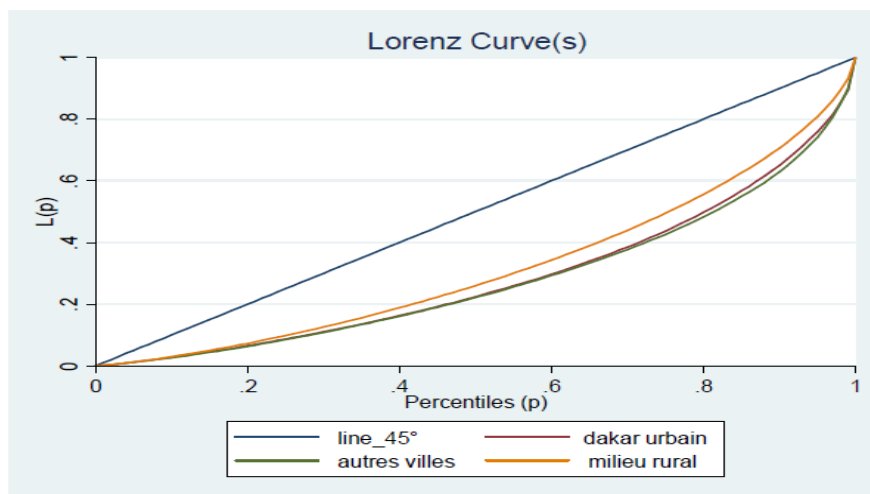
*Source : ESAM I*

La courbe en 2001



*Source : ESAM II*

La courbe en 2005



*Source : ESPS*